
FÉDÉRATION POUR LES ESPACES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Siège social : FRENE 66 - 16, rue Petite-la-Réal 66000-Perpignan
Tél : 04 68 34 98 26 - Mail : frene66@gmail.com - Infos : frene66.com**

Communiqué de presse du 6 août 2026

VERS UNE VITRIFICATION TOTALE DU ROUSSILLON



Autour du château de Taxo d'Amont vue depuis les Albères

Les dossiers photovoltaïques examinés par l'Autorité Environnementale au cours du premier semestre 2026 ont atteint le chiffre de 27 projets. Un record inquiétant.

A l'exception de deux projets qui devront produire une étude d'impact, tous les autres ont été dispensés d'évaluation environnementale comme si leur impact sur l'environnement, les îlots de chaleur, la biodiversité, les paysages et les zones sensibles était nul.

Suite à cette avalanche, d'autres chiffres sont inquiétants : pour le premier semestre de cette année, il est annoncé la clôture de 188 hectares de terres agricoles pour y installer 270.000 panneaux photovoltaïques, qui, mis bout à bout représentent une superficie de 49 hectares.

Les chiffres du second semestre risquent d'être tout aussi caniculaires car, comme annoncé par la bien nommée « loi d'accélération des projets d'énergies renouvelables », cela va donc « s'accélérer » et même devenir hors de contrôle.

A part quelques exceptions, tous ces projets consistent à planter une forêt de poteaux métalliques supportant des structures de 4 m de haut au-dessus de vignes, de prairies pour moutons, voire de mythiques plantes aromatiques...

L'effet bénéfique sur ces cultures ou sur l'élevage est loin d'être démontré, par contre les profits générés par la revente de l'électricité, eux, sont garantis. Le rapport d'une vigne « vitrifiée » est 10 fois supérieur à une vigne naturelle, tout en aliénant pour 30 ans l'outil de travail des agriculteurs.



Des moutons sont censés paître sous ces panneaux. Mais point de mouton,...

Ces projets sont répartis sur toute la plaine du Roussillon, et vont côtoyer ceux qui existent déjà à Ortaffa, Terrats, Llupia, Tresserre, Brouilla, Banyuls dels Aspres, Saint-André... Une mer de vitre.

La décision d'autoriser ces projets agrivoltaïques appartient au préfet des Pyrénées Orientales. Mais il semble évident que ce gouvernement a décidé de sacrifier le Roussillon à cette production avec la bénédiction de la chambre d'agriculture, des maires concernés et de certains propriétaires qui bénéficient d'une deuxième rente foncière inespérée.

Ce cauchemar paysager ne peut pas être justifié au nom de la lutte contre le dérèglement climatique. Ce saccage du bien commun profite surtout à quelques industriels qui vendent cette électricité à EDF plus chère qu'elle nous est facturée. Le coût total du soutien public aux énergies renouvelables est estimé, pour l'année 2025 à 7 milliards d'euros, selon la Cour des Comptes et la Commission de Régulation de l'Énergie. Alors même qu'en 2025, selon le Service des Statistiques Publiques de l'Énergie (SDES), le photovoltaïque ne représente que 1,6 % de la production primaire d'énergie en France. (toutes énergies confondues). Il nous suffirait de consommer à peine un peu moins d'énergie pour préserver nos paysages, tout en luttant contre le dérèglement climatique.

Face à la disparition inquiétante de la biodiversité le gouvernement est complètement inconséquent voire complice en dispensant tous ces projets d'étude d'impact.

Décapité des ses platanes, bétonné par des milliers de ronds-points et de lotissements, le Roussillon risque la vitrification honteuse de ses terres. La FRENE invite les associations, les riverains et les maires responsables à un front du refus.

NON, LE ROUSSILLON NE VEUT PAS ÊTRE ÉLECTRO-VITRIFIÉ !